



INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

CLASSES PRÉPARATOIRES INTÉGRÉES

Année 2017-2018

La classe préparatoire intégrée (CPI) de l'IRA de Nantes propose, **dans les locaux de l'Institut à Nantes ou dans ceux des IPAG de Brest et Limoges** une préparation spécifique et intensive au concours externe et au 3^{ème} concours d'accès aux IRA.

Pour les candidats souhaitant suivre les enseignements :

à l'IRA de Nantes	à l'Antenne de Brest	à l'Antenne de Limoges
INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES 1, rue de la Bourgeonnière BP 82234 44322 NANTES Cédex 3	INSTITUT DE PREPARATION A L'ADMINISTRATION GENERALE de BREST Université Bretagne Occidentale (UBO) 20 rue Duquesne – CS 93837 29238 BREST – Cedex 3	INSTITUT DE PREPARATION A L'ADMINISTRATION GENERALE de LIMOGES Université de Limoges 32 rue Turgot 87000 LIMOGES

NOM : **Prénom :**

DOSSIER A DÉPOSER IMPERATIVEMENT
AU PLUS TARD le 28 avril 2017, avant 17h
dans la structure choisie pour suivre les enseignements

Ce formulaire doit être dûment rempli au stylo-bille (pages 3 à 6)
(pour les pièces à fournir, voir page 7) (ne pas agraffer)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à sélectionner les candidats à la classe préparatoire intégrée de l'Institut régional d'administration de Nantes. Les destinataires des données sont les services administratifs de l'Institut régional d'administration Nantes.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de l'Institut régional d'administration de Nantes.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ».

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le dispositif « *allocations pour la diversité dans la fonction publique* » vise à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique. Il s'agit de l'une des mesures de l'opération « parrainage pour la fonction publique » qui vise à développer l'information sur les métiers de la fonction publique, à mettre en place des actions de tutorat et d'accompagnement des candidats aux concours par des élèves ou des anciens élèves des écoles de service public et à apporter une aide financière aux candidats les plus méritants.

Les allocations pour la diversité dans la fonction publique sont des aides contingentées attribuées par les préfets au terme du processus d'identification des dossiers prioritaires.

Sont ainsi concernés :

- 1) **les personnes sans emploi** et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A ou B et qui s'engagent à suivre une préparation à un ou plusieurs concours de la fonction publique.
- 2) **les étudiants** préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique de catégorie A ou B, notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (I.P.A.G.) et les centres de préparation à l'administration générale (C.P.A.G.) ou qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics.

Les critères d'attribution de ces allocations aux candidats sont les « ressources de la famille » ainsi que les « résultats de leurs études antérieures ». Ces résultats sont appréciés en prenant en considération leurs difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale.

Les ressources et charges de famille du bénéficiaire ne doivent pas dépasser les plafonds fixés chaque année par le ministre de l'enseignement supérieur pour l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur échelon zéro. Pour la rentrée 2017-2018, celui-ci est de 33 100 € bruts (voir tableau avec points de charge sur le site de l'IRA)

Quant aux résultats des études antérieures, ils sont appréciés en tenant compte de la situation particulière et des mérites respectifs des personnes concernées, c'est-à-dire en prenant en considération leurs difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale ainsi que la possibilité qui leur est faite d'accéder à des formations de qualité (par exemple un parcours scolaire effectué, en tout ou partie, dans un établissement classé en Réseau d'éducation Prioritaire (ex ZEP)).

Après admission des candidats, l'IRA s'engage à faire le nécessaire pour déposer les dossiers auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire à laquelle il communiquera les résultats des épreuves aux concours.

Le paiement du 1^{er} terme interviendra avant la fin décembre.

Attention :

Les bénéficiaires de l'allocation pour la mise en œuvre de la diversité dans la fonction publique s'engagent :

- à se présenter à la prochaine session du ou de l'un des concours permettant d'accéder à un corps ou cadres d'emplois de catégorie A ou B pour lequel ils sollicitent l'allocation ;

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à la présente demande. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Cette requête doit être adressée au préfet.

Quelle est votre situation personnelle ?

Célibataire Concubin(e) Divorcé(e) Marié(e) Pacsé(e)
Séparé(e) Séparé(e) judiciairement Veuf/Veuve

Vous êtes marié(e), concubin(e) ou avez conclu un PACS : renseignements sur votre conjoint :

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Combien avez-vous d'enfants à charge ? ____

Adresse du domicile de la famille du demandeur : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

L'adresse de votre famille est-elle située en quartier prioritaire politique de la ville (QPPV) (ex ZUS)

Oui non je ne sais pas

Quelle est la profession de votre père ? _____

Quelle est la profession de votre mère ? _____
(si retraité ou décédé : précisez la profession antérieure)

Combien avez-vous de frères et de sœurs ? ____

Votre père ou mère veuf(ve), divorcé(e), séparé(e) élève seul(e) un ou plusieurs enfants ? oui non

Si oui, combien ? ____

Combien d'enfants à charge du (des) parent(s) sont étudiants (vous excepté) ? ____

Combien d'autres enfants non étudiants sont à la charge du (des) parent(s) (vous excepté) ? ____

Vous êtes pupille de la Nation ou vous bénéficiez d'une protection particulière ? oui non

Vous êtes atteint d'une incapacité permanente (non prise en charge à 100% dans un internat) ? oui non

Vous souffrez d'un handicap physique nécessitant l'aide permanente d'une tierce personne ? oui non

Quel est votre curriculum vitae ?

Etudes effectuées :

Baccalauréat ou titre équivalent (précisez lequel) : _____

Année d'obtention _____ mention ? _____

Licence ou titre équivalent (précisez lequel) : _____

Année d'obtention _____

Avez-vous effectué tout ou partie de vos études en réseau d'éducation prioritaire (REP) (ex ZEP) : oui non

Compléter le tableau ci-dessous année après année **depuis le baccalauréat** :

Années Universitaires	Classes/ formations suivies	Diplôme précis préparé	Nom et adresse de l'établissement fréquenté (ou autres situations...)	Résultat Admis (A) ou Refusé (R) Si mention, précisez

Avez-vous déjà bénéficié d'une ou plusieurs bourse(s) ? oui non Si oui :

Laquelle ? _____

au titre de quelle (s) année (s) universitaire(s) ? _____ ; _____ ;

Laquelle ? _____

au titre de quelle (s) année (s) universitaire(s) ? _____ ; _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle(s) année(s) universitaire(s) ? _____ ; _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle(s) année(s) universitaire(s) ? _____ ; _____

Situation actuelle :

Vous êtes demandeur d'emploi ? oui non

Vous êtes salarié en CDD : oui non Si oui, précisez la date de fin de votre contrat :

Vous êtes étudiant ? oui non

Dans cette hypothèse, précisez le nom et l'adresse de l'établissement fréquenté :

Les études en cours :

Inscription (ou prévision d'inscription) en 2017-2018 au(x) concours de :

Pour cette année (2016/2017), comptez-vous déposer une demande dans une autre classe préparatoire intégrée (CPI) ? oui non

Si oui :

Laquelle ou lesquelles ?

Préciser le rang de priorité :

(IRA de Nantes compris)(*)

1 _____
2 _____
3 _____

(*) Pour l'IRA de Nantes, veuillez préciser le lieu de suivi des enseignements (IRA de Nantes, Antenne de Brest ou Antenne de Limoges)

Avez-vous des observations ?

Vous pouvez utiliser cet espace si vous souhaitez attirer l'attention sur un problème particulier, pour poser une question relative à votre inscription, ou pour faire part de difficultés éventuelles

Quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou un avantage quelconque indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 9 000 € ou de l'une des deux peines seulement (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, art. 22).

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente notice sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide.

Je m'engage à suivre les cours, travaux pratiques et dirigés, à participer de façon assidue aux exercices de tutorat ainsi qu'à me présenter aux épreuves d'admissibilité du concours externe ou du 3^{ème} concours des instituts régionaux d'administration.

En cas de non-respect de mon engagement, je devrais rembourser au Trésor Public les sommes perçues au titre de l'allocation.

Je m'engage à percevoir une seule, et non plusieurs, allocation pour la diversité.

A

Le _____
Signature de demandeur
précédée de la mention « lu et approuvé »

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

TOUT DOSSIER NE CONTENANT PAS CES PIECES SERA REFUSE

①. Une lettre de **motivation manuscrite** n'excédant pas 2 pages dans laquelle vous voudrez bien également mentionner :

- ☞ si vous êtes domicilié(e) en QPPV (ex ZUS) et/ou vous avez effectué votre scolarité en REP (ex ZEP) : si tel est le cas, précisez le lieu et la durée.
- ☞ si vous souhaitez vous présenter au 3^{ème} concours : le préciser

②. **Copie :**

- du ou des relevés de notes et
- du ou des derniers diplômes obtenus.

③ Copie de la carte nationale d'identité (resto-verso) ou du passeport.

④. Les pièces justificatives suivantes :

- Photocopie de l'avis fiscal ou des avis fiscaux (imposition, non-imposition) (recto-verso) qui se rapportent aux revenus perçus en 2015 par vous, ou vos parents pour les étudiants à charge de leurs parents et/ou domiciliés chez ces derniers.
- Photocopie de l'avis fiscal ou des avis fiscaux (imposition, non-imposition) (recto-verso) qui se rapportent aux revenus perçus en 2015 par la personne qui partage le domicile du demandeur (PACS, concubinage...).
- En cas de divorce de vos parents : joindre une copie de l'extrait du jugement de divorce vous confiant à l'un de vos parents et fixant le montant de la pension alimentaire. A défaut de pension, joindre l'avis d'imposition (ou de non-imposition) des deux parents divorcés.
- En cas de changement de situation par rapport à l'avis fiscal fourni résultant de maladie, décès, chômage, retraite, divorce, séparation de fait et de corps de vos parents ou d'un changement de votre situation personnelle (mariage, naissance, concubinage, PACS etc...) : joindre les justificatifs.
- Photocopie du livret de famille (toutes les pages) (pour les célibataires copie du livret des parents)
- Un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne (compte obligatoirement ouvert à votre nom)
- Une photographie d'identité en couleur ;
- Pour les étudiants, photocopie recto-verso de votre carte d'étudiant 2016/2017 ;
- Pour les demandeurs d'emploi, un relevé de situation inférieur ou égal à 1 mois ;
- Pour les candidats au 3^{ème} concours : joindre un CV retraçant la carrière (*en cas d'admission en CPI, les contrats de travail devront être fournis à la rentrée*)

Cas particuliers, fournir :

Pour les candidats pris en charge par un service départemental d'aide à l'enfance : attestation de l'organisme.

Pour les enfants à charge recueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance : attestation de la mairie.

Pour les enfants à charge inscrits au Pôle Emploi ne percevant pas d'allocation : attestation du Pôle Emploi.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Accusé de réception d'une demande d'inscription à la classe préparatoire intégrée de l'IRA de Nantes
(année universitaire 2017-2018)

NOM : Prénom :

dossier complet dossier incomplet

Le | | | | | 2 | 0 | 1 | 7 |



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

(à remettre au candidat)

(Merci de joindre une enveloppe libellée avec votre nom et votre adresse)

D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION A LA CLASSE PRÉPATOIRE INTÉGRÉE DE L'IRA DE NANTES

Année 2017-2018

NOM : **Prénom :**

Structure choisie pour suivre les enseignements	Date de dépôt du dossier	Cachet du service
INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES 1, rue de la Bourgeonnaire BP 82234 44322 NANTES Cédex 3		
INSTITUT DE PREPARATION A L'ADMINISTRATION GENERALE de BREST Université Bretagne Occidentale (UBO) 20 rue Duquesne – CS 93837 29238 BREST – Cedex 3		
INSTITUT DE PREPARATION A L'ADMINISTRATION GENERALE de LIMOGES Université de Limoges 32 rue Turgot 87000 LIMOGES		

Une réponse sera apportée sur la recevabilité des candidatures et décisions d'attribution.